

L'ATLANTIQUE À LA RAME

UN CHEF D'ENTREPRISE ARDÉCHOIS DANS LA COURSE

Marc Chailan sera au départ de la « Bouvet Guyane », course transatlantique à la rame et sans assistance, qui rallie Dakar (Sénégal) à Cayenne (Guyane). Cet Ardéchois, à la tête de l'entreprise CRC spécialisée dans la conception de canoës, kayaks, pirogues et pagaies de compétition, prendra la mer pour 40 jours minimum. Plus d'un mois à bord de son "Grain de sel", un canot insubmersible de 8 m de long et 1,60 m de large.

Le défi que va tenter de relever Marc Chailan est de taille : joindre les deux rives de l'océan Atlantique, du Sénégal à la Guyane à la force des bras, en solitaire, sans escale et sans assistance. Le 29 janvier 2012, ils seront une trentaine à s'élancer comme Marc Chailan pour 2 600 nautiques soit 4 700 km à la rame, par la route sud. Un parcours rude, sélectif et d'une grande exigence physique. L'originalité de la Bouvet-Guyane est de permettre à des rameurs solitaires de se mesurer à armes égales sur des bateaux identiques et sur un même parcours.

TOUS LES DÉFIS

Mais Marc Chailan est déterminé et perfectionniste. Il aborde ce challenge océanique avec la persévérance et la soif de réussir qui l'ont toujours animé. Les défis ne lui font pas peur : la création de son entreprise en 2001 en était un. Aujourd'hui CRC est une référence internationale en conception de canoës et dérivés. La qualité de ses fabrications en matériaux composites est unanimement appréciée par les plus grands champions tels que Benoît Peschier qui remporta les JO de 2004 avec du matériel CRC. Son canot a été préparé avec le soutien des nombreux

passionnés qui, dès le début, ont adhéré au projet ! Toujours en quête de performances et d'amélioration technologique, toute l'équipe de CRC implantée à Grospièrres a mis son savoir-faire au service de la fabrication de "Grain de sel".

Le canot était officiellement mis à l'eau le 17 septembre dernier, sur les rives de l'Ardèche, à Vallon-

pont-d'Arc. Mais c'est à la Trinité-sur-Mer que les tests en conditions réelles ont été effectués.

Le Conseil général a choisi d'accompagner l'aventurier ardéchois en lui attribuant une aide de 2 000 €. ■

POUR SUIVRE CETTE ÉTONNANTE AVENTURE :

<http://atlantique.crc-compétition.com>

Marc Chailan, en plein test de son embarcation à la Trinité-sur-Mer

